



Communiqué

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE COTE ET NON COTE DE 2 000 000 000 DE DIRHAMS



L'Office National Des Aéroports a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire de 2 000 000 000 de Dirhams dont la souscription a eu lieu du 02 au 03 décembre 2010. Il est à signaler que cette opération a été sursouscrite près de 11 fois entraînant une clôture anticipée le 3 décembre au lieu du 6 décembre date initialement prévue.






L'Office National Des Aéroports remercie tous les investisseurs qui lui ont fait confiance en souscrivant à cette émission obligataire ainsi que les conseillers qui l'ont accompagné durant les différentes étapes de ce processus.

Rappel des caractéristiques de l'émission

	Tranche A cotée	Tranche B non cotée
Plafond	2 000 Mdh	2 000 Mdh
Nombre	20 000 obligations	20 000 obligations
Valeur nominale	100 000 Dh	100 000 Dh
Date de jouissance	16 décembre 2010	16 décembre 2010
Taux	Fixe : 5,38%	Fixe : 5,38%
Prime de risque	120 pbs	120 pbs
Maturité	10 ans	10 ans
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)
Mode de remboursement	In fine	In fine

Organismes Conseil

BMCE CAPITAL CONSEIL 	UPLINE CORPORATE FINANCE 
--	--

Organisme chargé de l'enregistrement à la Bourse de Casablanca	Organisme Centralisateur et Chef de file du syndicat de placement	Co-Chef de file du syndicat de placement	Membres du syndicat de placement
			 

Résultat global des souscriptions

Le montant global des souscriptions s'est élevé à 21 758 400 000 dirhams. Il se répartit, comme suit, par catégorie de souscripteurs :

Qualité du souscripteur	Tranche A	Tranche B	Total
Etablissement de crédits		6 000 000 000	6 000 000 000
OPCVM		11 263 400 000	11 263 400 000
Sociétés d'assurances et de réassurance	800 000 000	625 000 000	1 425 000 000
Organismes de retraite et fonds de pension		2 630 000 000	2 630 000 000
Autres (compagnies financières et la CDG)		440 000 000	440 000 000
Total	800 000 000	20 958 400 000	21 758 400 000

Les résultats définitifs de l'opération se présentent comme suit :

	Tranche A	Tranche B	Total
Montant proposé	800 000 000	20 958 400 000	21 758 400 000
Montant retenu	73 500 000	1 926 500 000	2 000 000 000
Taux de satisfaction	9,19%	9,19%	9,19%

Représentation des obligataires

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration en date du 23 juin 2010 relatif au lancement de l'opération de l'emprunt obligataire de l'ONDA, désigne **M. Mohamed HDID**, expert comptable, domicilié au 4, Place Maréchal, Casablanca, en sa qualité de mandataire provisoire de la masse des obligataires et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale des obligataires devant se tenir dans un délai d'un an à compter du 02 décembre 2010 correspondant à la date d'ouverture de la période de souscription de l'émission obligataire.